



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 1^{er} mai 2025 à 18h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

25-05-01-6915 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 1^{er} mai 2025 à 18 h 00.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

25-05-01-6916 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 1^{er} mai 2025 tel que présenté.

Adopté

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du règlement 986-2025 décrétant une dépense de 1 070 000\$ et un emprunt de 1 070 000 \$ pour la construction de la rue du Bicentenaire;
- D) Adoption du règlement 987-2025 décrétant une dépense de 1 205 000 \$ et un emprunt de 1 205 000 \$ pour les travaux de constructions pour le prolongement de la rue Cunningham;
- E) Période de questions;
- F) Levée de la séance.

Adoption du règlement 986-2025 décrétant une dépense de 1 070 000 \$ et un emprunt de 1 070 000 \$ pour la construction de la rue du Bicentenaire

Considérant qu'un avis de motion du règlement 986-2025 décrétant une dépense de 1 070 000 \$ et un emprunt de 1 070 000 \$ pour la construction de la rue du Bicentenaire a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le jeudi 17 avril 2025 par monsieur Dominic Tremblay et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance par monsieur Dominic Tremblay;

Considérant l'adoption du projet de règlement 986-2025 à la séance extraordinaire tenue le 17 avril 2025.

25-05-01-6917

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal adopte le règlement 986-2025 décrétant une dépense de 1 070 000\$ et un emprunt de 1 070 000 \$ pour la construction de la rue du Bicentenaire.

Adopté

Adoption du règlement 987-2025 décrétant une dépense de 1 205 000 \$ et un emprunt de 1 205 000 \$ pour la construction du prolongement de la rue Cunningham

Considérant qu'un avis de motion du règlement 987-2025 décrétant une dépense de 1 205 000 \$ et un emprunt de 1 205 000 \$ pour la construction du prolongement de la rue Cunningham a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le jeudi 17 avril 2025 par monsieur Maurice Brossoit et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance par monsieur Maurice Brossoit.

Considérant l'adoption du projet de règlement à la séance extraordinaire tenue le 17 avril 2025.

25-05-01-6918

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal adopte le règlement 987-2025 décrétant une dépense de 1 205 000 \$ et un emprunt de 1 205 000 \$ pour la construction du prolongement de la rue Cunningham.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

25-05-01-6919

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 05.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière